

UN(E) RESPONSABLE VOIRIE

Synthèse de l'offre

Employeur : MAIRIE DE FOURMIES

- 3 place de Verdun

59610 FOURMIES

Poste à pourvoir le : 02/09/2024

Date limite de candidature : 15/06/2024

Type d'emploi : : Emploi (quelle que soit sa catégorie hiérarchique) n'ayant pu être pourvu à un fonctionnaire, les besoins des services ou la nature des fonctions justifiant le recours temporaire à un contractuel (article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-3 disposition 2 loi 84-53). Le recours à un contractuel est possible sous réserve du constat infructueux du recrutement d'un fonctionnaire.

Les agents recrutés par ce fondement juridique sont engagés par contrat à durée déterminée d'une durée maximale de trois ans. Ces contrats sont renouvelables par reconduction expresse, dans la limite d'une durée maximale de six ans. Une déclaration doit être saisie, y compris dans le cas du renouvellement d'un contrat.

Nombre de postes : 1

Temps de travail : Temps complet

Durée : 1607 heures annuelles

Télétravail : Non

Service d'affectation : Technique

Lieu de travail

Hôtel de Ville - Place de Verdun

59610 FOURMIES

Détail de l'offre

Famille de métiers :

1. Voirie et infrastructures > Etudes, conception et réalisation en voirie et réseaux divers > Chargé ou chargée d'études et de conception en voirie et réseaux divers

2. Voirie et infrastructures > Entretien et exploitation en voirie et réseaux divers > Chargé ou chargée de réalisation de travaux voirie et réseaux divers

Grade(s) recherché(s) :

1. Technicien

2. Technicien principal de 1ère classe

3. Technicien principal de 2ème classe

Ouvert aux contractuels : Oui.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Télétravail : Non

Management : Oui

Expérience souhaitée : Confirmé

Descriptif de l'emploi :

Sous la direction du chef de pôle vie urbaine, vous serez responsable de la voirie sur l'ensemble du territoire communal (conception des projets et suivi des chantiers) au sein des services techniques.

Mission / Conditions d'exercice

Activités et tâches du poste :

- Etudes et réalisation de projets,
- Préparation des pièces techniques ,
- Suivi et règlement administratif des chantiers,
- Coordination des chantiers,
- Suivi des chantiers et travaux de voiries,
- Relation et suivi des interventions des concessionnaires,
- Notion de projet : participation au pilotage avec les différents intervenants : maîtrise d'ouvrage, bureaux d'études...

Profil recherché

Qualifications et compétences requises :

- Connaissance technique tous corps d'état, connaissance des marchés publics, gestion et planification de travaux, encadrement.
- Connaissance de la législation : code de la voirie, code du travail, code de la construction et de l'habitation, réglementation technique des établissements recevant du public.
- Sens du management (encadrement d'une équipe de 6 agents minimum), gestion administrative et technique des chantiers, organisation et planification de chantier en régie, rédaction de compte-rendu de situation ou de réunion, rédaction de déclaration et/ou de constat de sinistre.
- Disponibilité, autonomie, savoir communiquer, gestion des situations difficiles, discrétion professionnelle, devoir de réserve, sens du service public.
- Réactivité, ponctualité
- Facilité d'adaptation à de nouvelles dispositions réglementaires,
- Travail en équipe,
- Possibilité de réunions en soirée,
- Formation continue.

Permis B obligatoire.

*Possibilité d'horaires décalés en fonction des besoins du service y compris samedi, dimanche et nuit. Horaires irréguliers en fonction des saisons (ex déneigement)

Contact

Contact : +33 3 27 59 69 76

Informations complémentaires :

Envoyer les candidatures (CV et lettre) à :

DRH

MAIRIE DE FOURMIES

59610 FOURMIES

adresse e-mail : drh@fourmies.fr

Page de candidature en ligne :

[Responsable voirie - MAIRIE DE FOURMIES | emploi-territorial.fr](#)